



Surface en production : 3 ha
 Âge moyen des vignes : 35 ans
 Production annuelle moyenne : 7 000 bouteilles
 Cépage : Pinot Noir

Situation du vignoble

Michel poursuit sa sélection parcellaire dans les Hautes-Côtes. Après le lancement en 2014 du monopole Fontaine Saint Martin, c'est au tour, avec le millésime 2016, de la vigne située « Au Vallon ».

Cette parcelle de 3 hectares se trouve sur la commune de Marey les Fussey, sur un coteau exposé plein Sud, en lisière de forêt, à une altitude comprise entre 425 et 440 m.

Le haut de la parcelle est situé sur des marnes de l'Oxfordien, le milieu et la partie basse sur des calcaires argileux de la même période.

Michel a commencé en 1978 à défricher et replanter en Pinot noir ce lieu-dit abandonné depuis la crise du phylloxera. Cette replantation a été achevée en 2013, au terme de longues négociations pour acquérir la dernière parcelle, propriété de l'église du village. L'âge moyen des plantations est aujourd'hui d'une trentaine d'années.

Les différentes parcelles des Hautes-Côtes ont toujours été vinifiées et élevées séparément, l'assemblage n'intervenant que 2 mois avant la mise en bouteilles. Michel connaît donc bien les particularités de chacune d'entre elles.

Vinification et élevage

Vinification traditionnelle bourguignonne.

Les 6 premiers mois, ces vins sont logés en foudres de chêne dans une cave très ancienne située sous les appartements de Jean GROS.

Les 12 mois suivants, l'élevage se poursuit en pièces de 1 à 3 vins. Ces fûts, qui ont abrité auparavant des cuvées d'un rang plus élevé, apportent un peu des arômes du vin précédent. Cette pratique développe la complexité de ces cuvées.

